

Les Cheminots de Laroche se prononcent pour la grève générale

Le Congrès de la Fédération des Cheminots s'est passé de façon heureuse pour les dirigeants. Semard et un de ses amis ont parlé, parlé, parlé. Aux délégués, le temps de parole fut chronométré.

Mais les salaires des cheminots, comme ceux des fonctionnaires sont des plus misérables et le mécontentement grandit chez les cheminots. Pour le Congrès, les cheminots de Laroche ont apporté une motion proposant la grève générale. Il en a été à peine fait mention dans « Le Peuple » en rendant compte... d'un des discours de Semard au Congrès.

Les cheminots de Laroche — qui ne se croyaient pas des « trotskystes » ont été vertement rabroués par les bonzes de la Fédération, dont Semard, qui siège au Conseil d'administration de la S.N.C.F. Comment peut-on, en régime capitaliste, être à la fois le représentant des cheminots et un membre de l'administration des chemins de fer? Il est impossible de résoudre autrement la question qu'en trahissant les intérêts des ouvriers, car le patronat n'appelle pas à lui qui ne lui rend pas service.

Semard, administrateur de la S.N.C.F. est aussi responsable de ce fait des licenciements de journaliers, qui se font nombreux, surtout à Laroche.

Aux cheminots de ce centre important, où des dirigeants syndicaux locaux veulent faire sévir un régime d'arbitraire et de silence, les militants locaux du P.C.I. ont distribué le tract suivant :

CHEMINOTS DE LAROCHE !

Vos salaires ont été dévalorisés par la montée du coût de la vie. Le Gouvernement refuse les augmentations nécessaires pour vivre.

Les journaliers sont congédiés, paraît-il pour manque de crédits. Mais de l'argent pour la préparation à la Guerre, on en trouve toujours.

Vous voulez imposer vos revendications par la grève générale, vous avez transmis cette proposition au Congrès de votre Fédération. La proposition a été combattue par les dirigeants qui réclament cependant des augmentations de cotisations.

Et, maintenant, pour votre proposition de grève générale, vous seriez accusés par les dirigeants syndicaux de faire du tort au Front Populaire, d'être indisciplinés, etc...

Faire du tort? A qui?

On ne sert pas les cheminots en participant, avec les anciens barons du rail, avec les Dautry et autres, à la Direction de la S.N.C.F.

On sert les travailleurs en préconisant la lutte de classes et en organisant les travailleurs pour mener celle-ci.

métallos à Marseille



mais qu'ils ne pouvaient faire plus actuellement, qu'il fallait attendre la sentence du sur-arbitre, M. Chaillé, pour prendre une décision.

La sentence Chaillé, après une dizaine de jours d'attente, arriva avec les conclusions normales d'un arbitre au service de la bourgeoisie : 1° Pappazian doit rester deux ans sans travailler, malgré qu'il n'ait commis aucune faute professionnelle, alors que légalement Pappazian a le droit de poser sa demande de réintégration trois mois après son licenciement.

2° Aucune sanction ne sera prise pour faits de grève et le contrat de travail du personnel ayant participé à la grève sera considéré comme ayant été simplement interrompu par celui-ci, et nos patriotes de gauche de ne souligner dans leurs journaux que ce dernier point qui est pour eux une victoire.

Ce ne fut pas l'opinion des techniciens qui, réunis le dimanche matin, 17 juillet, à la Salle Ferrer (vieux Bourse du Travail), tirèrent, par l'organe de Tissot, les leçons de la défaite momentanée de leur corporation.

Une résolution qu'ils votèrent à l'unanimité à l'issue de leur réunion, stigmatisait non seulement le patronat mais dénonçait également l'insuffisance de l'aide apportée par les dirigeants de la C.G.T. et leur inertie complète et voulue au cours de la grève.

Mais pourquoi diable cette résolution doit-elle être secrète? Craint-on que les ouvriers comprennent trop vite la trahison dont ils font les frais?

Quant au prétexte que la bourgeoisie pourrait s'emparer des termes de la résolution pour jeter le trouble dans les consciences ouvrières, cela ne tient pas debout, c'est en cachant la vérité à la classe ouvrière que celle-ci peut être désorientée.

Devant ces faits, le rapport des forces en leur défaveur, les techniciens décidèrent la reprise du

Les avantages qu'ont pu avoir les travailleurs de l'industrie privée voici deux ans, ce n'est pas au Front Populaire qu'ils les doivent, mais à leur action, à l'occupation des usines. Le Front Populaire vous a prêché le calme, à vous et aux fonctionnaires (c'est pourquoi vous n'avez rien eu), il a fait faire la pause ; c'est pourquoi les ouvriers perdent chaque jour une partie du terrain gagné.

Ceux qui disent ces vérités que pas un ouvrier ne peut plus contester, les dirigeants du Front Populaire et des Syndicats les dénoncent comme des « provocateurs ». Les trotskystes connaissent aujourd'hui les calomnies lancées il y a vingt ans contre les bolcheviks, contre l'homme au couteau entre les dents, parce qu'ils continuent la lutte des bolcheviks de jadis.

Pour savoir pourquoi les Directions sont défaillantes et comment lutter malgré tout, apprends à connaître l'activité du Parti Communiste Internationaliste (IV^e Internationale). Lis son journal : « La Commune », plus de dix fois poursuivie en un an.

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE.

Ce centre qui fut, en 1920, à l'avant-garde, redeviendra fidèle à la tradition révolutionnaire. Par la lutte contre le réformisme — contre ceux qui, tels Semard et Midol, ont sombré dans la collaboration de classes — les cheminots de Laroche feront triompher leur mot d'ordre parmi la masse des cheminots. Ils la prépareront en accord avec les militants révolutionnaires. Il ne faut plus que, comme le 12 février 1934, et comme en juin 36, seuls les cheminots ne soient pas dans la bataille avec leurs camarades des autres professions.

DEFENSE DE PARLER CONTRE LA GUERRE LE JOUR DE L'ARRIVEE DU ROI D'ANGLETERRE

A Clichy, le « Groupe d'Action contre la Guerre et l'Union sacrée » formé par des militants de diverses organisations révolutionnaires, avait profité de l'autorisation de danser dans la nuit du 19 au 20 pour organiser une goguette à laquelle avaient été invités les ouvriers soucieux d'échapper à l'atmosphère « d'union sacrée » des bals dits « populaires ».

Mais la police veillait... et après une discrète intervention auprès du café Gouffon, rue Martre, la patronne fit savoir qu'elle préférait « l'amitié du Commissaire à celle d'ouvriers révolutionnaires » ; elle prétendit empêcher toute apposition de drapeau rouge, exigea l'enlèvement d'un tableau rappelant les pertes subies dans la guerre de 1914-18, etc... Les organisateurs se virent alors obligés de décommander le bal ; de nombreux jeunes ouvriers avertis de ce qui se passait quittèrent alors le café et le bal tricolore en l'honneur du « King » fut un beau four. En tous cas, bonne note est prise du café Gouffon ; encore un marchand de soupe prétendu « gôche » de démasqué !

VIENT DE PARAITRE :

« La bête trotskyste » explique...
AUX METALLOS TRAHIS...

POURQUOI ET COMMENT
LES QUARANTE HEURES
ONT ETE ABANDONNEES

(La grève du 24 mars au 16 avril)
Rédigée par des métallos, une brochure
de 20 pages : 0 fr. 50.

travail pour le lendemain. Mais le Patronat, lui, n'abandonnait que partiellement la lutte.

Si, aux usines S.P.C.N., Grognard, Terrin et Paoli, le travail reprenait partiellement, par contre, trois grands établissements restèrent fermés : les Acieries du Nord, Coder, et les Forges et Chantiers, qui, en temps normal, occupent près de 4.000 ouvriers et techniciens.

Spontanément, à plusieurs milliers, les ouvriers allèrent en groupe compact manifester devant la Préfecture.

Naturellement, comme dans toute municipalité socialiste qui se respecte, la police fut là pour charger les manifestants.

Et ce lundi matin 17 juillet, entre 10 heures et 11 h. 30, ce fut encore une belle bataille que livra la classe ouvrière marseillaise, freinée d'ailleurs par les chefs syndicaux qui ne surent où donner de la tête, tellement ils furent débordés. A signaler que plusieurs ouvriers se couchèrent sur les rails des tramways, empêchant toute circulation en attendant la réponse du préfet à leurs délégués, réponse qui fut négative.

L'après-midi, la salle Ferrer était trop petite pour contenir le flot des métallos pas contents du tout.

Seul de tous les orateurs, Tissot dénonça l'arbitrage obligatoire et préconisa la résistance acharnée des ouvriers. Nous estimons que, dans la fièvre où se déroule actuellement la lutte devant l'intransigeance patronale, les cadres syndicaux sont noyés.

Seuls, les ouvriers et techniciens, réunis sur la base de chaque entreprise, en élistant leurs Conseils d'usines, pourront prendre les décisions courageuses répondant à la situation, sinon pour aujourd'hui, inévitablement pour demain.

Pour la défense des libertés ouvrières, grève générale avec occupation des usines !

Les groupements coopératifs de journaliers agricoles

La Correspondance Coopérative reproduit un article écrit par Charles Gide pour l'Almanach de la Coopération française voici plus de 40 ans et que nous reproduisons à notre tour en y joignant quelques commentaires indispensables, car sa mise au jour en 1938 sera vraisemblablement utilisée par d'impénitents « Front Populaire » soucieux de concilier capital et travail sous la bannière de la coopération et d'éteindre ainsi les manifestations de la lutte des classes au village.

Voici l'article :

Les syndicats agricoles ne se composent que de propriétaires, grands ou petits ; mais il y a dans les campagnes toute une masse de population qui n'est pas propriétaire et vit du travail de ses bras, soit comme journaliers, c'est-à-dire payés à la journée, soit comme valets de ferme payés au mois ou à l'année. Pour ceux-là, il n'existe aucune forme d'association ; et cependant ils en auraient autant et plus besoin que les propriétaires. Mais quelle forme d'association faudrait-il leur conseiller ?

On a essayé de constituer parmi eux des syndicats ouvriers pareils à ceux des villes ; la tentative n'a pas réussi. Ces ouvriers ne sauraient constituer des associations coopératives de production semblables à celles des ouvriers des villes, puisque l'instrument indispensable de leur production, la terre, leur fait défaut.

Mais ils peuvent constituer quelque chose d'analogue, c'est-à-dire s'associer pour certaines entreprises qui n'exigent que des bras, par exemple pour exécuter en commun des travaux de plantation, de culture des vignes, de terrassements, même de travaux publics, tels que routes, chemins de fer.

Ces sociétés-là sont peu connues en France — quoique cependant, dans le Midi, certains syndicats ouvriers pour le greffage de la vigne se soient constitués dans des conditions analogues — mais elles sont très nombreuses en Italie, où elles sont désignées sous le nom d'associations de « braccianti » (travailleurs à bras). Elles se chargent précisément de travaux de même nature que ceux que nous venons d'indiquer. Il serait à désirer qu'elles fussent propagées chez nous. Non seulement les journaliers pourraient y trouver une amélioration de leur condition, mais les propriétaires eux-mêmes pourraient y trouver leur compte. Dans l'état actuel, en effet, les ouvriers embauchés sont pris le plus souvent au hasard ; ils n'offrent pas toujours les conditions de capacité ou de probité voulues ; ils quittent la ferme au moment où on a le plus besoin d'eux ; le propriétaire ne peut compter sur eux.

Des associations qui pourraient offrir, dans la personne de leurs membres, des hommes sûrs dont elles répondraient, mettant leur point d'honneur à bien exécuter les travaux qui leur seraient confiés, pourraient obtenir des salaires plus élevés, et cela sans porter préjudice aux intérêts de l'agriculture, bien au contraire.

Il faut d'abord noter que l'organisation syndicale du prolétariat agricole, quelles que soient les catégories considérées, est parfaitement réalisable. Ce n'est pas aux militants ni aux pros de la glèbe, mais aux Ruis, aux Parsal et à leurs sous-ordres qu'il faut s'en prendre si le mouvement revendicatif des agricoles ne compte pas plus de victoires et ne s'est pas mué en un mouvement paysan révolutionnaire.

Il reste que le groupement temporaire de travailleurs agricoles pour une besogne, ou une série de tâches déterminées, est possible, souhaitable, et parfois même réalisé.

Mais de tels groupements doivent être vivifiés par l'esprit de classe et permettre, pour les rapports avec les employeurs, l'établissement de contrats collectifs.

Ceci ne nuit en rien à l'alliance nécessaire avec les paysans pauvres. Ces derniers, avec le prolétariat agricole, doivent se retrouver coude à coude dans leur comité de village.